

## Réunion du Conseil du 11 février 2011

**Présents :** Alain Delhoume, maire, Jean-Paul Mariaud, Serge Roux, Bernadette De Angéli, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floch, adjoints, Véronique Barinotto, Séverine Desbourdelle, Joëlle Duqueyroix, Thierry Fournier, Rémy Goursaud, Jacques Guy, Lionel Guillot, Jean-Michel Lévêque, Christian Principaux, conseillers.

### **Excusés :**

Jean-Paul Gadaud (pouvoir à Alain Delhoume), Patricia Lansade (pouvoir à Christian Dubreuil), Sylvie Tête-Léonard (pouvoir à Serge Roux), Sophie Lathière (pouvoir à Séverine Desbourdelle).  
David Puigrenier participe également à cette réunion.

En ouvrant la réunion, le maire adresse ses remerciements à l'ensemble des conseillers pour le travail accompli, notamment au sein des commissions. Il adresse également un salut aux conjoints qui doivent supporter cette disponibilité.

A mi-mandat, il considère que les engagements pris lors de la campagne ont été très largement tenus ou font l'objet d'engagements en cours. Le gros du travail à faire concerne l'amélioration des transports, de la compétence de l'agglo, avec laquelle des contacts sont bien évidemment pris.

### **Adoption du compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2011**

Ce compte-rendu est adopté sans observations.

### **Débat d'orientation budgétaire.**

L'essentiel de la réunion est consacré au débat d'orientation budgétaire. L'objectif est de faire un état de nos capacités de financer les opérations programmées d'ici la fin de la mandature et de fournir les éléments nécessaires pour prioriser les choix. Il convient également de détailler les éléments qui seront à prendre en compte pour l'élaboration du budget 2011.

Fonctionnement : grâce aux recettes exceptionnelles de 2010, et à la maîtrise des dépenses, le budget de fonctionnement 2010 devrait produire un excédent supérieur à 200 000€ qui permet de combler le déficit d'investissement.

Si l'autofinancement de l'exercice est assez important en 2010, (150 000€ pour les raisons exceptionnelles déjà évoquées), il se dégrade très rapidement les années suivantes (environ

60 000€ en 2011 mais plus que 12 000€ en 2012 et 24 000€ en 2013). **Cela nous oblige à poursuivre une politique d'extrême rigueur dans les dépenses car il n'y a pas de marge pour augmenter les recettes sauf à décider d'une hausse plus sensible des taux d'impositions ce qui n'est pas le souhait du conseil.**

En restant sur une augmentation moyenne des taux de 2% par an, On peut dégager un excédent de fonctionnement d'exercice de l'ordre de 200 000€ en 2011 et autour de 100 000 € les années suivantes

En investissements, les opérations programmées sont les suivantes en 2011 :

- mise à niveau de l'informatique de la mairie,
- achats de jeux d'enfants pour l'école et l'aire de jeux,
- remplacement de mobilier de l'école et de la salle polyvalente,
- automatisation, pour des raisons de sécurité de l'accès pompier à l'arrière de l'école,
- achat d'une tondeuse (le coût des réparations étant trop élevé),
- finition des travaux place de Senon,
- première partie des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'atelier municipal,
- travaux de remise en état des locaux de l'ancienne maternelle,
- restauration de la cloche,
- accessibilité de la salle polyvalente aux personnes handicapées,
- réparation de la toiture de la salle polyvalente,
- aménagement de la halte garderie pour permettre la confection des repas,
- mise en sécurité du parcours de bosses pour les pratiquants de BMX.

Avec encore quelques restes à réaliser pour l'école maternelle et grâce à la vente des terrains de la Gagnerie pour 200 000€, le budget d'investissement pourrait se clôturer avec un excédent de l'ordre de 25 000€, ce qui est exceptionnel. Cela permettra de reporter en totalité l'excédent de fonctionnement sur les années suivantes.

#### Investissements pour les années suivantes 2012 et 2013

- poursuite du renouvellement du mobilier à l'école,
- participation de la commune à l'enfouissement des réseaux aux Charriers et la réalisation de la place,
- participation de la commune à l'enfouissement des réseaux aux Monts et à l'aménagement de la place,
- fin des travaux de l'atelier municipal,
- poursuite d'un programme d'accessibilité des locaux communaux,
- réalisation de la maison des associations dans l'ancienne mairie,
- début des travaux dans l'ancienne école de filles (installation d'activités commerciales),
- réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente,
- réalisation du chemin de découverte du patrimoine vers Senon et Chevillou.

Pour la réalisation de ces travaux, un emprunt de 120 000€ serait nécessaire sans que cela augmente l'endettement de la commune, compte tenu des remboursements effectués durant la même période

**Le conseil, tout en validant les opérations décrites, souhaite cependant que cette limite d'endettement ne soit pas dépassée ce qui pourra nécessiter de revoir certaines propositions.**

Il est à noter que l'achat de la maison « Dumont » n'est pas budgété à ce stade, le conseil décidant de ne pas aller au-delà du prix déjà proposé et que, d'autre part, les travaux éventuels pour l'agrandissement de la halte-garderie ne peuvent pas être utilement envisagés dans l'attente de la décision du SIEPEA et des subventions possibles.

**Pour le budget 2011 et s'agissant des dépenses de fonctionnement notamment sur les articles où il y a eu des dépassements en**

**2010, le conseil indique les orientations :** l'objectif est de ne pas dépasser le montant des dépenses 2010 (énergie, alimentation, entretien espaces verts, etc). Des économies seront à réaliser sur les fêtes et cérémonies (pas de manifestation importante en 2011) avec cependant la possibilité de financer un spectacle musical (Cuivres en fête) et un spectacle théâtral.

Pour les salaires, la hausse sera limitée autour de 4%, avec nécessité de commencer à réfléchir à une stratégie pour le remplacement des départs à la retraite programmés en 2012 et 2013.

En ce qui concerne les associations, la base de calcul et le montant de base 2010 restent identiques. Le budget prendra en compte la création de deux nouvelles associations (pétanque et organisation de la fête gauloise de 2012) et les subventions exceptionnelles pour les associations organisant des manifestations exceptionnelles.

#### Commission voirie

- Sur proposition de la commission, **le conseil décide d'accepter la rétrocession des voies et réseaux du lotissement des Coutures**, l'agglomération ayant validé les travaux qui ont été réalisés par le lotisseur.

- **Le conseil décide également de reporter à la fin des travaux de constructions des maisons sur la 1<sup>ère</sup> tranche, la finition de la voirie et des trottoirs du lotissement de la Gagnerie** sur la base de l'étude en cours de réalisation par l'agglomération.

- La vente d'une partie des terrains et la réalisation de 3 nouvelles parcelles en face du cimetière nécessitent une modification du permis d'aménager. Les discussions sont en cours avec la DDE en liaison avec le nouvel aménageur.

Il a été également convenu de ne pas modifier les 4 parcelles de plus grande surface, toujours disponibles à la vente en espérant que la mise en œuvre du lotissement privé proposant des parcelles plus petites va redonner de l'attrait à ces parcelles. Des contacts vont être pris pour installer un panneau de publicité informative sur ces 7 parcelles à vendre.

- A noter que l'ODHAC devrait commencer en mars les travaux de réalisation de logements collectifs et que les discussions sont toujours au point mort avec l'OPHLM pour l'autre partie, compte tenu de la contrainte des fouilles.

- L'étude sur le bilan intermédiaire de la mise en œuvre du PLU est commencée. Elle intègre un point relatif à l'urbanisation de la zone 2AU de la Châtre (passage en 1AU) compte tenu des besoins en nouvelles constructions et des travaux d'assainissement réalisés sur cette zone.

- Les projets d'aménagement de la place des Charriers ont été proposés par l'agglomération. Ils ont été examinés par la commission en liaison avec les habitants concernés. Des modifications ont été demandées, elles feront l'objet d'un nouvel examen pour une validation du projet pour le printemps 2011. Les contacts pris pour envisager l'utilisation de LED dans l'éclairage public n'ont pas abouti. Le fournisseur, contrairement à ses engagements, n'a pas été en mesure de proposer un prix correspondant à celui prévu dans l'étude de SEHV. Le fait que la solution LED n'ait pas été prévue dans l'étude initiale n'a pas facilité la levée des réticences du SEHV qui n'a pas assez de recul pour apprécier cette technologie. Pour éviter que cette situation se reproduise, **le conseil souhaite que le SEHV inclue la solution LED dans l'étude conduite pour les Monts.**

- A noter que les travaux pour la réalisation de la liaison d'assainissement entre les Monts et la station de traitement des Charriers vont commencer dès le mois de septembre 2011 et qu'ils se poursuivront dans le village des Monts.

L'étude sur le zonage assainissement concernant le territoire de Limoges-Métropole est en cours d'achèvement. Une première cotation des problèmes des différents villages permet de constater que Le Theil et le Boschaudérier sont assez proches de la barre des 20 points fixée pour définir la priorité à donner aux différents projets.

- Une réunion sera organisée avec les personnes qui ont eu des problèmes de branchement sur le nouveau réseau de la Châtre et les services de Limoges-Métropole pour essayer de trouver des solutions

permettant de réaliser l'accès au réseau dans des conditions acceptables.

- Economie d'énergie sur l'éclairage public : une première étude des factures EDF d'éclairage public montre que l'économie réalisée couvre déjà largement la hausse des coûts de l'énergie. Compte tenu de certaines objections d'habitants du bourg, **le conseil décide de reporter de onze heures à minuit le début de la coupure pour les périodes d'été (mai à septembre).**

Lors de la réunion du SEHV, il a été demandé d'augmenter les subventions accordées pour le remplacement des lampes au mercure. Le SEHV souhaite également regrouper les projets d'économie d'énergie de différentes communes pour atteindre un volume suffisant pour bénéficier des aides spécifiques à ce programme.

- Une étude est en cours avec l'ADAC, la chambre de commerce et l'agglomération pour l'installation d'un nouveau commerce (restauration rapide) qui pourrait se faire dans une partie des anciens locaux de l'école de filles.

- Enquête publique concernant le chemin de Chevillou : le commissaire enquêteur, ayant donné un avis favorable et en l'absence de remarques sur ce projet lors de la procédure d'enquête, **le conseil valide l'aliénation du chemin communal et l'échange de terrains qui permet d'assurer la continuité du sentier de randonnée.** Les premiers travaux d'aménagements vont pouvoir commencer. La commission a également exploré des solutions pour contourner la Motte Chalard (oppidum du Camp de César). **Le conseil souhaite que des contacts soient rapidement pris avec le propriétaire pour conclure les conventions de passage nécessaires et prévoir l'utilisation de l'espace lors de la fête gauloise.**

- Les travaux de remise en état de la route des Francines ont été réalisés par l'agglomération. La question de l'imputation du coût (55 000€), sur notre enveloppe 2011, reste posée dans la mesure où il s'agit de travaux réalisés en urgence suite au gel.

- Les travaux de réhabilitation des rives du Glanet seront réalisés à partir de septembre 2011. Il existe de problèmes liés à la présence de seuils dans ce cours d'eau, notamment au Boschaudérier.

- Les employés de la voirie ont été équipés d'appareils de protection auditive.

#### **Commission affaires sociales**

La commission propose d'étudier une nouvelle organisation de la fin d'année en maintenant le colis mais en remplaçant le repas par un goûter accompagné d'un spectacle. **Le conseil souhaite que les anciens soient consultés sur cette proposition et demande que l'on reste dans le cadre de la même enveloppe budgétaire.**

#### **Commission affaires scolaires**

- La commission a préparé la réunion avec les parents d'élèves qui a permis d'éclaircir la manière d'aborder les questions qui sont du seul ressort de la municipalité pour avoir un traitement plus rapide et plus efficace des problèmes abordés.

- L'organisation du Noël des écoles 2011 a été abordée. Le spectacle concernerait la maternelle et pourrait avoir lieu le matin.

De plus en plus de familles ont des difficultés pour payer la cantine. Sur proposition de la commission, **le conseil accepte de mettre en place dès la prochaine année scolaire la mensualisation du paiement du forfait pour ces familles.**

- La commission souhaite également étudier la possibilité d'équiper l'école de tableaux numériques.

- La proposition de la commission d'acheter de la viande à un producteur de la commune a été mise en œuvre.

#### **Commission communication**

- La commission a défini le cahier des charges du dépliant de présentation de la commune. Les modalités de réalisation et de financement restent à définir en fonction des devis reçus.

- La couverture du bulletin sera à refaire en 2011. Les contacts vont être pris prochainement avec les annonceurs potentiels.

- Des devis ont été demandés pour changer le photocopieur et permettre le tirage du bulletin dans de meilleures conditions (qualité et rapidité). Compte tenu des contraintes budgétaires, **le conseil souhaite que l'on reste dans un coût de réalisation proche du coût actuel.**

- Plusieurs réunions ont permis de définir notre participation à la foire exposition de Limoges dans le cadre de l'exposition « Les Gaulois en Limousin » réalisée à l'initiative de l'INRAP (association qui a effectué les dernières fouilles archéologiques sur Saint-Gence). La commune va participer à la réalisation de panneaux qui présenteront le résultat des fouilles (1 500€) et qui pourront être réutilisés notamment dans le cadre de la journée du patrimoine.

Un stand sera consacré à la fête gauloise de 2012, organisée par la nouvelle association "les Lémovices en Fête". Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur cette association et sa participation à la foire exposition de Limoges. **Le conseil apportera son soutien pour faciliter l'animation de ce stand qui va avoir un impact énorme sur l'image de notre commune. Il souhaite que tous les habitants de Saint-Gence viennent le découvrir.**

- Il convient également de noter que les contacts pris avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ont montré sa volonté de mettre en valeur les éléments découverts à l'occasion des fouilles sur la commune et de mettre en place une exposition permanente. **Le conseil va travailler sur ce projet dans le cadre de la réalisation de la maison des associations.** La participation de la commune à la publication d'un livre de vulgarisation, écrit par Guy Lintz, dans la collection Culture et Patrimoine et relatant de manière exhaustive les connaissances sur Saint-Gence, ville gauloise est validée. Cet ouvrage sera disponible en juin 2012.

#### **Commission vie associative**

Outre le travail sur les subventions 2011, la commission a souligné les interrogations de responsables d'associations sur leurs responsabilités juridiques dans le cadre de

l'organisation de manifestations. **Le conseil tout en regrettant qu'il n'y ait pas eu de réponses favorables pour participer aux formations organisées sur ce thème, demande que des réponses puissent être apportées à l'occasion de la réunion organisée pour la mise en place du calendrier des manifestations associatives.**

#### SIEPEA

- Pour faciliter le fonctionnement du SIEPEA, il a été décidé de valider officiellement la création d'un 2<sup>ème</sup> poste de suppléant pour chacune des 3 communes. Le conseil accepte cette décision et confirme Jean-Paul Mariaud qui participe déjà aux réunions, pour occuper ce poste. Les représentants de la commune sont : Bernadette de Angéli et Séverine Desbourdelle comme titulaires, Serge Roux et Jean-Paul Mariaud comme suppléants.

- Le choix sur les possibilités d'agrandir les locaux actuels du Multi Accueil pour pouvoir accueillir plus d'enfants dans de meilleures conditions sera fait prochainement par le SIEPEA en fonction des possibilités de financement des projets et des aides de la CAF.

#### Autres délibérations

- A la demande de la commune de Peyrilhac, **le conseil donne son accord pour valider le tracé d'un chemin de randonnée qui longe notre commune aux Cadophies et permettre son inscription au PDIPR .**

- **Il prend également une délibération pour dénoncer le délabrement du service public de la Poste qui a eu pour effet la fermeture du bureau de Nieul à plusieurs reprises suite à l'absence de personnel.**

#### Autres informations

- Maison de retraite de Nieul

Le chantier de l'unité Alzheimer se poursuit correctement et l'ouverture est prévue pour mi 2012. L'objectif est de redéployer du

personnel sur cette structure plutôt que de faire des embauches nouvelles.

Il faut également noter que les difficultés rencontrées par les familles et la baisse des financements publics ont des effets négatifs sur les taux d'occupation.

#### SIEPAL

Les dernières remarques, notamment d'associations, suite à la commission d'enquête, ont été intégrées dans le projet de SCOT de l'agglomération de Limoges. Le dossier est consultable en mairie. Le SCOT sera opposable aux documents d'urbanismes des collectivités locales concernées par son champ géographique.

#### Personnel

**Le conseil souhaite prompt rétablissement à Chantal Bastien arrêtée pour plusieurs semaines.** Un remplacement temporaire a du être mis en place.

#### Wifi sur les zones d'ombre haut-débit

Les participants à la réunion qui a eu lieu à Veyrac le 15 décembre ont été contactés par la société AC2net mais il n'y a pas de trace de début de réalisation de ce qui avait été annoncé. **Le conseil souhaite que cette entreprise soit relancée en faisant état des interrogations des habitants concernés.**

#### Litige en matière d'urbanisme

L'affaire qui concerne un habitant de Senon pour un accès à un branchement électrique voit son traitement devant le juge administratif arrivé à son terme. Dans la mesure où le coût de branchement sera supporté par l'intéressé, **le conseil décide de ne pas poursuivre le litige devant le Conseil d'état et donne un avis favorable pour que le SEHV réalise les travaux.**